



LE CACARDEUR



Bulletin

municipal



Le 10 mai 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 14 mai 2018, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous !

Il me fait plaisir de vous dresser les grandes lignes des décisions prises par votre conseil lors de la session ordinaire du 9 avril dernier et des événements qui en découlent.

Voici donc en rafale les principales résolutions adoptés :

Renouvellements d'adhésions :

Lors de cette session votre conseil a résolu de renouveler son adhésion au Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé pour l'année 2018 au coût de 63 \$ et également celle du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire au coût de 125 \$.

Dépôts et approbations d'états financiers 2017:

Le conseil a accepté par résolution le rapport financier de la municipalité de Pointe-aux-Outardes et le rapport du vérificateur pour l'année 2017, présenté par Mme Geneviève Arseneault de Malette C.A. Par ailleurs, il a été aussi adopté une résolution afin d'accepter les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

Demande de don – Polyvalente des Baies Gala Méritas 2018 : Une résolution a été adoptée pour accorder un don de 200 \$, afin de reconnaître les efforts académiques et l'implication à la vie scolaire d'une ou d'un de nos jeunes qui fréquente la Polyvalente des Baies.

Demandes d'appui : Le conseil a donné son appui par résolutions à deux OBNL, une à la Coopérative de Solidarité Gaïa pour son projet d'amélioration et de réfection de ses serres et l'autre, au Parc Nature pour son projet d'étude visant la réalisation d'un plan stratégique de conservation et de mise en valeur du parc.

Congrès 2018 : Une résolution a été adoptée pour permettre à M. Richard Dallaire, chef de caserne, d'assister au congrès 2018 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 2 au 5 juin 2018, à Rimouski, au coût de 455 \$, plus taxes et une autre afin d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès 2018 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin 2018, à Québec, au coût de 524 \$, plus taxes.

Regroupement des Offices municipaux d'habitation : Suite à l'étude du projet, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation de Baie-Comeau, de Chute-aux-Outardes, de Godbout et de Ragueneau suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Tourisme : Le conseil a autorisé M. Serge Deschênes et Mme Sylvie Ostigny à assister au forum de l'Industrie touristique de la Côte-Nord de Tourisme Côte-Nord qui a eu lieu les 18, 19 et 20 avril 2018, à Baie-Comeau, au coût de 250 \$, plus taxes. Une résolution a aussi été adoptée pour accepter la proposition de la municipalité de Ragueneau concernant l'exploitation du bureau d'accueil touristique à Ragueneau. Selon le budget prévisionnel présenté, la part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes sera de 5 000 \$ pour 2018.

Comité consultatif d'urbanisme : Lors de cette session, nous avons procédé au renouvellement des mandats des membres du Comité consultatif d'urbanisme de la façon suivante :

M. Marc Archambault, président	2 ans
M. Gilles Imbeault, directeur	2 ans
M. Dave Prévèreault, directeur	2 ans
Mme Denise Fleurant, directrice	1 an
Mme Louise Ménard, directrice	1 an
Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment	

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du CCU pour leur excellent travail et leur engagement renouvelé.

Plan d'urbanisme : Le 26 avril, la firme Del Degan Massé, à qui nous avons donné le mandat de faire la refonte de notre plan d'urbanisme, est venue nous présenter le dossier dans son ensemble. Dans les prochaines semaines, nous allons entreprendre les démarches pour son adoption complète et finale en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC Manicouagan.

Semaine nationale de la santé mentale : Par résolution, le conseil proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018, semaine nationale de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « Agir pour donner du sens ».

Rencontre du ministère des Transports : Le 1^{er} mai, nous avons eu une rencontre avec le ministère des Transports où nous avons discuté de divers dossiers.

Les conclusions d'une étude de sécurité du chemin Principal réalisée à notre demande, révèlent qu'il n'y a pas de problèmes réels de sécurité en vertu du code de Sécurité routière sur ce tronçon, tant au niveau de la signalisation de dangers que des vitesses affichées. Toutefois, le Ministère regarde la possibilité de bonifier la signalisation à l'approche d'une intersection et d'un accès commercial. Suite à notre demande, on nous informe que le₃

Ministère ne peut donner d'autorisation à la municipalité pour installer des radars pédagogiques sur des sites permanents. Toutefois, M. Martin Tremblay, chef des Centres de services de Baie-Comeau et de Bergeronnes, va vérifier auprès des instances du ministère s'il est possible d'inclure Pointe-aux-Outardes au projet pilote présentement en cours au Québec.

Érosion des Berges : Toujours lors de la session ordinaire du 9 avril, nous avons adopté une résolution pour procéder au paiement de la demande de paiement #4 et les avenants au marché #4 et #5 de Jean Fournier inc., pour les ouvrages terminés au 20 mars 2018 concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 107 144,24 \$, taxes incluses.

Suite aux représentations politiques que j'ai fait ces derniers mois et à la lettre que j'ai fait parvenir au ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, afin de le rencontrer pour dénouer l'impasse qui perdure dans le dossier, nous avons eu une rencontre, le 2 mai dernier, avec les gens du ministère de la Sécurité publique de la Direction de la Côte-Nord.

Lors de cette rencontre, après avoir fait de part et d'autre un bref historique du dossier, on nous a assuré que le suivi terrain est effectué régulièrement dans le secteur Est de la rue Labrie. Un mémoire qui questionne entre autres la participation financière des municipalités dans les dossiers de prévention est actuellement à l'étude dans lequel la municipalité de Pointe-aux-Outardes est citée en exemple. Par ailleurs, afin de réactiver le dossier, la municipalité doit répondre à certaines questions du MDDELCC. D'ici un mois, le MSP doit nous soumettre un projet de protocole d'entente qui sera éventuellement signé par la municipalité, dans le but de réactiver le dossier et de donner le mandat à M. Yann Ropars de compléter les études requises afin de proposer la solution finale qui sera retenue pour stabiliser les berges à l'Est du vieux quai. Compte tenu de la situation, les gens du MSP estiment de 2 à 3 ans le délai avant le début réel des travaux.

Finalement, suite à l'ouverture des soumissions le 21 mars dernier pour la relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, il a été résolu d'accepter la soumission de Jean Fournier inc. au montant 363 419.02 \$. Une réunion de démarrage des travaux est prévue pour le 7 mai.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes

→ **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi **21 mai** pour le congé de la Journée nationale des Patriotes. Bon congé à tous !

SERVICE DES LOISIRS

Hourra ! Le printemps est arrivé !!

Enfin, le retour des oiseaux et du beau temps annoncent la fin de cet hiver qui fut parsemé de quelques flocons de neige et de froid parfois intense.

OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS

Pour la saison estivale 2018, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes embauchera deux (2) ou trois (3) étudiant(e)s selon les inscriptions pour le poste suivant :

Animateur (trice) de camp de jour

Critères d'admissibilité

- ☐ Être résidant de la municipalité serait un atout
- ☐ Être âgé de 16 ans
- ☐ Avoir fréquenté un établissement scolaire à temps plein durant l'année 2017-2018 et être en mesure de faire preuve d'un retour aux études pour l'année 2018-2019
- ☐ Disponibilité pour les heures variables
- ☐ 40 heures semaine
- ☐ Posséder un permis de conduire serait un atout

Si tu réponds à ces critères et tu es intéressé (e) par cet emploi, fais parvenir ton curriculum vitae, **AVANT LE 18 MAI 2018**, à l'adresse suivante:

Municipalité de Pointe-aux-Outardes
Emploi étudiant
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

RÉSUMÉ FÊTE DES BÉNÉVOLES avec la Troupe Art'Scène

Je bénévole, tu bénévoles,
CONJUGUONS NOTRE BÉNÉVOLAT!



Semaine de l'action bénévole / 44^{ème} édition
DU 15 AVRIL AU 21 AVRIL 2018

Dans le cadre de la Semaine de l'Action bénévole qui se tenait du 15 au 21 avril dernier, le 13 avril, lors d'un souper



spectacle, a eu lieu notre fête à nous. Le volet bénévole s'est déroulé sous la présence de Mme Karine Lacasse. Le slogan de cette année était « **Je bénévole, tu bénévoles, conjugurons notre bénévolat !** ».

Le conseil municipal a nommé, pour l'année 2018, **Mme Jacqueline Tremblay**, de la Fabrique de Pointe-aux-Outardes et **M. Laurent Bouchard**, de la Fabrique Les Buissons « **bénévoles adultes** » et **M. Anthony Thibeault-Demers**, de la Maison des jeunes Le SQUAT « **bénévole jeunesse** ».



(Photo : Micheline Boulanger,
Laurent Bouchard et Serge
Deschênes)

(Photo : Pierre Tremblay,
Jacqueline Tremblay et
Serge Deschênes)



(Photo : René Perry,
Anthony Thibeault-Demers
et Serge Deschênes)



Voici les bénévoles,
nommés par les
organismes
municipaux, qui ont
été présentés, soit :

(1^{re} rangée, de gauche à droite) **Jacqueline Tremblay** (Fabrique de Pointe-aux-Outardes), **Anthony Thibeault-Demers** (Maison des jeunes Le SQUAT), **Josée Tremblay** (Politique familiale et MADA), **Laurent Bouchard** (Fabrique Les Buissons), **Serge Deschênes** (Maire) ;

(2^e rangée, de gauche à droite) **Simon Canuel** (Club les skieurs de la Savane), **Louis-Xavier Côté-Benoit** (Comité des loisirs), **Errol Tremblay** (Troupe Art'Scène), **Rachel Cotton** (Club F.A.D.O.Q) et **Mireille Dupéré** (Le cercle des Fermières).



Lors de cette soirée, la
Municipalité a également
souligné les **25 ans de
service de notre
directrice générale/
secrétaire-trésorière,
Mme Dania Hovington.**

Merci une fois de plus à
tous les bénévoles de notre
communauté. Vous êtes
des piliers de notre société.

TAXES MUNICIPALES

INFOS : *Versements de taxes : 20 mars, 20 juin et 20 septembre.*

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

SERVICE D'URBANISME



Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.

Passez à la municipalité pour compléter votre formulaire de demande de permis ou allez sur le site Web : <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit d'imprimer le formulaire, le compléter et nous le faire parvenir. **Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

Sur rendez-vous seulement, les journées de rencontre avec l'inspecteur en bâtiment sont les mardis et jeudis à compter de 10 h.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Si vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Nous avons besoin de votre signature !

GARAGES DE TOILE ET CARCASSES DE VOITURES



La Municipalité invite les citoyens à enlever leurs garages de toile et à se départir des vieilles carcasses de voitures qui sont sur leurs propriétés.



HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
 VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
 VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemençer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous préverrons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour à toutes et à tous ! Voici la 4^e chronique de lecture préparée par l'un de nos jeunes.



Chronique lecture de Maïté Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

4. Seul au Nouveau Monde Hélène St-Onge, Fille du Roy Maxime Trottier Ed. Scholastic

France 1666, Hélène St-Onge doit, à treize ans, quitter son pays natal. Elle doit voyager jusqu'au Nouveau Monde avec sa sœur de 16 ans, Catherine, une Fille du Roy. Celle-ci doit pouvoir se marier et fonder une famille pour favoriser la colonisation.

Hélène se retrouve seule, suite à la mort de Catherine pendant la traversée. C'est maintenant à elle d'assumer le rôle d'une Fille du Roy.

Que lui réserve son avenir?

Dans ce roman historique pour les jeunes, on peut suivre la vie d'Hélène en lisant son cher journal. L'auteur, par son sujet, a voulu un livre instructif sur le courage et l'ardeur de ces filles qui ont contribué à construire notre pays.

Bonne lecture!

Vous pouvez vous inscrire au 418-589-1202 ou sur notre site MDJ le S.Q.U.A.T si vous êtes membre.

Nous vous invitons, par la même occasion, à aller visionner, sur la page de Facebook (mdj le S.Q.U.A.T.) les cinq vidéos sur la prévention que nos jeunes ont réalisé avec l'aide financière de TELUS.

Maryvonne Tremblay, coordonnatrice

Pour me rejoindre, le 418-567-1202 ou par courriel

mdjlesquat@hotmail.com

PARENTS RECHERCHÉS !!

{OU GRAND-PARENTS}



Le réseau social constitue un
important facteur de protection
pour les parents et les enfants.

Faites la différence!

Accompagnez une famille de votre municipalité !



MAISON DES FAMILLES DE BAIE-COMBEAU
985, Boulevard Joliet, Baie-Comeau

418 589-2117 famillesoutien@gmail.com

Vous avez de jeunes enfants et aimeriez avoir du
soutien ?

Informez-vous !

Tournée « *Prendre soin de notre monde et les environnements favorables* » une visite à la péninsule

Dans la péninsule Manicouagan, une quinzaine d'élus municipaux et d'intervenants des municipalités de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Ragueneau et Pointe-Lebel ont tenu le jeudi, 22 mars, un dîner-causerie. Les discussions ont porté sur l'importance de se donner une vision commune locale et para-régionale au sujet du développement d'environnements favorables. L'importance de ceux-ci est primordiale dans la péninsule et elles se développent, en partie, dans les politiques familiales MADA. Le maire de Massueville, Denis Marion, président du réseau québécois villes et villages en santé et Claire Chouinard de Québec en forme étaient présents pour prendre connaissance des nombreuses initiatives prises dans la péninsule et donner quelques pistes d'actions à titre de suggestions. À vrai dire, nos deux visiteurs ont confié avoir beaucoup à rapporter dans leur coin de pays. En exemple, les installations de la cuisine collective à Chute-aux-Outardes ont impressionné au niveau physique mais aussi par le partenariat qui a permis leur développement. Cette rencontre a été organisée par la Table Santé Côte-Nord en collaboration avec le CISSSCN, la municipalité de Chute-aux-outardes et L'URLSCN.



Kathleen Brisbois, Manon Finn, Julien Normand, Marie-Hélène Fournier, Denis Marion, Claire Chouinard, Huguette Tremblay, Nadia Allard, Gilbert Dupont, Josée Gagnon, Julie Guay, Jean-Pierre Simard

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Date du dernier déjeuner :

Le dimanche : • 20 mai

Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.



*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord*

Québec



HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

BINGO LE PREMIER JEUDI DU MOIS À 19 h 30

Bingo : 3 200 \$ en prix à chaque semaine et

le premier jeudi du mois (3 600 \$)

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanza 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 600,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en T L barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

Bonanza : Divers jeux 400,00 \$
Pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X,	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$

8-tour, carte pleine, 1 200,00 \$
2^e carte pleine, 450,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 8 h 30 à midi** et du **lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h** et le **jeudi de 8 h 30 à 19 h 29**.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Dépanneur MIMI et au Marché du Centre (nouveau)

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

POSTE D'ENTRETIEN

**ENVIE D'UN DÉFI
STIMULANT DANS UN
CADRE ENCHANTEUR?**

**JOIGNEZ-VOUS À
NOTRE ÉQUIPE!**



**Entretien des Nichoirs d'oiseaux,
du bâtiment sanitaire et autres
infrastructures (25h)**

**Entretien du Jardin d'oiseaux :
Arrosage et désherbage (5h)**

**DE JUIN À SEPTEMBRE:
30H / SEMAINE**

**Merci de transmettre votre
candidature avant le 18 mai 2018**

infoparc@parcnature.com

418-567-4227



www.parcnature.com



LE CALENDRIER 2018

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**
Installations fermées : le 21 mai, le 24 juin
Les encombrants : Le 13 juin

UN DOUTE?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

info@regiemanicouagan.qc.ca

418 589-4557



Pointe-aux-Outardes : Bientôt la collecte annuelle des encombrants

Profitez de l'occasion pour vous départir de vos gros rebuts !

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas de le déposer dans le bac roulant, tels les meubles, les matelas, les tapis, etc.

Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour être récupérées, les matières en bon état ou en métal doivent être apportées à l'écocentre.

La date de collecte est le **13 JUIN 2018**.

- Déposez vos objets en bordure de rue le soir, la veille de la collecte uniquement.
- Laissez-les en bordure de la chaussée jusqu'au ramassage.
- **N'ajoutez pas** de matières après le passage du camion ; celui-ci ne collecte qu'une seule fois dans chaque rue.

Matières acceptées

- ✓ Branches ficelées en ballots de 1 mètre de longueur
- ✓ Cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselles et petits appareils électriques
- ✓ Ferraille et métaux (ex. : chauffe-eau)
- ✓ Matelas, sommiers, meubles, tapis
- ✓ Matériaux de rénovation et de démolition (maximum 25 kg par item et 1 m³ par collecte)

Matières refusées*

- ✗Asphalte, brique, ciment, gravier, pierre, sable, tourbe
 - ✗Ordures ménagères et cadavres d'animaux
 - ✗Pièces et carcasses d'automobiles ou autres pièces mécaniques
 - ✗Toute matière en vrac
-

- ✗Bardeaux d'asphalte
- ✗Bonbonnes de propane
- ✗Objets trop gros ou trop lourds pour manipulation à bras d'homme (70 kg ou plus de 2 m de chaque côté)
- ✗Pneus
- ✗Réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs
- ✗Résidus domestiques dangereux (peinture, produits chimiques, toxiques ou explosifs)
- ✗Matériel électronique et informatique (ex. : ordinateurs, téléviseurs et écrans)

**Apportez
ces
matières à
l'écocentre**

* Les matières non conformes ne seront pas ramassées

Un doute, une question?

418 589-4557

info@regiemanicouagan.qc.ca

www.regiemanicouagan.qc.ca

DESSIN À COLORIER



POMMES DE TERRE **À DONNER**

Les Semences Élite du Québec ont pris la décision de donner des **pommes de terre de semence rouges et blanches** aux résidents de Pointe-aux-Outardes pour une raison de biosécurité.



QUAND : Le samedi 19 mai 2018
HEURE : De 8 h 30 à 15 h
OÙ : Au 44, chemin Principal

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI !